

 CONTRÔLE LEVAGE <i>Poitou-Charentes</i>	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2016
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

CACES® R482

ENGINS DE CHANTIER

Public

Toute personne étant appelée à conduire un engin de chantier, ayant ou non une expérience pratique à la conduite.

Prérequis

Etre apte médicalement

Etre âgé de 18 ans

Comprendre, savoir lire et écrire le français



Le CACES® seul ne permet pas de conduire des engins de chantier. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite après s'être assuré de l'aptitude médicale du salarié et de sa connaissance des règles de sécurité à respecter sur les lieux de son intervention.

Objectif de la formation

Conduire en sécurité un engin de chantier, conformément à recommandation CNAM-TS R482.

Objectif pédagogique

Etre capable :

- d'analyser les risques rencontrés lors de la conduite des engins de chantier et les risques liés à l'environnement
- de maîtriser les travaux de manutention, ainsi que la stabilité de l'engin
- de lire une plaque de charge, et ainsi savoir-faire l'adéquation entre l'engin de chantier et le travail à effectuer

Durée

Formation Initiale Débutant : 3 jours soit 21 heures

Formation Initiale Initié : 2 jours soit 14 heures

Formation Recyclage : 2 jours soit 14 heures

Formation Recyclage : 1.5 jours soit 10,5 heures (2 participants)

Périodicité

Certificat valable 10 ans

 CONTRÔLE LEVAGE <i>Poitou-Charentes</i>	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2016
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

Horaires

9h00-12h30 13h30-17h00 (adaptable)

Effectif par session

Minimum 3 personnes maximum 6 personnes.

Encadrement

Formateur expérimenté et recruté suivant le cahier des charges de l'organisme de formation
 Testeurs certifiés par notre partenaire CONTROL Certificat n° FR091662-1

Moyens Pédagogiques et techniques

Pédagogie adaptée au public

Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques

Salle de cours équipée

Utilisation des engins de chantier conformément à la recommandation R482

Terrain avec aire d'évolution

Moyens à mettre à disposition du formateur et du testeur (centre de formation ou client)

- ↳ Notice d'utilisation des engins de chantier en Français
- ↳ Rapport de la dernière vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois pour les engins de levage et de moins de 12 mois pour les engins de terrassement
- ↳ Certificat de conformité aux normes CE
- ↳ Engins sur lesquels les stagiaires doivent être formés et évalués
- ↳ Installations conformes à la Recommandation R482, au FAQ 2020, et aux règles de certification

Dans le cas où l'ensemble de ces conditions ne seraient pas réunies, le test ne pourrait être réalisé.

 CONTRÔLE LEVAGE <i>Poitou-Charentes</i>	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2016
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

Programme

Théorie

- ↳ Connaissances Générales
- ↳ Technologie des engins de chantier
- ↳ Les Principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES®
- ↳ Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- ↳ Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- ↳ Exploitation des engins de chantier
- ↳ Vérifications d'usage des engins de chantier

Pratique

- ↳ Prise de poste et vérifications
- ↳ Conduite et manoeuvres
- ↳ Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- ↳ Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- ↳ Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

Modalités d'évaluation des acquis

Tests théorique QCM : note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués

Test pratique : note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Sanction visée

CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) **conforme à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) suivant la catégorie**

Modalité de financement

Directement par les Entreprises / OPCO / CPF / Financement Pôle Emploi / Particuliers

Calendrier / Inscription / Tarification

Nos formations étant dispensées à la demande, nous consulter pour les disponibilités et l'obtention d'un devis.

Contact

Madame ROULIN Valérie – email : contact@controlelevage.com – Tél : 06.89.09.30.62

 CONTRÔLE LEVAGE <i>Poitou-Charentes</i>	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2016
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 002

Traitements des appréciations

Une enquête de satisfaction est remise à chaque stagiaire à la fin de chaque formation.
 Vous avez la possibilité de contacter AFNOR CERTIFICATION pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 Juin 2015 et la possibilité de déposer un avis sur <https://procontact.afnor.org/>